

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

Madame, Monsieur,

Vous venez d'entrer en relation avec Alexandre MUSSO, Gérant et Consultant Financier en Gestion de Patrimoine du cabinet CAMEP (Cabinet Alexandre Musso d'Expertises Patrimoniales) qui est détenteur de statuts réglementés (liste ci-dessous) lui permettant d'exercer son activité dans tous les domaines de la Gestion de Patrimoine. Il ne reçoit aucun fonds, ni effet ou valeur.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Alexandre MUSSO responsable DPO, pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier et immobilier dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales. Elles sont conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite archivées durant 5 ans. Elles sont destinées au cabinet, aux assureurs des contrats, sous-traitants et toute autorité administrative ou judiciaire afin de satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Alexandre MUSSO alexandre.musso@pyramides-partners.fr.

Liste des Statuts Réglementés PYRAMIDES PATRIMOINES :

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation 190 05 119, (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>), au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF** (Conseiller en Investissement Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non-indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;
- **IAS** (Intermédiaire en Assurance) : Courtier, type B.
- **COBSP** (Courtier en Opérations de Banque et Services de Paiement) : Courtier proposant un service de conseil sur une large gamme de contrats de crédit disponibles sur le marché.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresse courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

- **Agent immobilier** : Carte Professionnelle de Transactions sur Immeubles et fonds de Commerces n° CPI 3801 2019 000 041 508 délivrée par la CCI de Grenoble, sans détention de fonds et avec une garantie financière souscrite auprès de ZURICH INSURANCE PLC. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.
- **CJA** (Compétence Juridique Appropriée) : Compétence permettant de prodiguer du conseil juridique.

CAMEP dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière souscrite auprès de ZURICH INSURANCE PCL (112 Avenue de Wagram 75017 PARIS) sous le numéro 7400026945 couvrant ses diverses activités :

Pour des montants de :	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
Responsabilité Civile Professionnelle	1 000 000 €	2 500 000 €	2 000 000 €	1 000 000 €
Garantie Financière	-	115 000 €	115 000 €	110 000 €

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

Le Respect de vos Droits : En cas de contestation, Alexandre MUSSO mettra tout en œuvre pour vous fournir les explications nécessaires et trouver un accord amiable. Sinon, vous pouvez vous adresser au Service Réclamation du cabinet CAMEP (Cabinet Alexandre Musso d'Expertises Patrimoniales) situé au 13 route de Limonest, 69380 LISSIEU. Le traitement de votre réclamation sera traité dans les 10 jours ouvrables à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception et sous deux mois maximums entre la date de réception et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dument justifiées. Après épuisement des voies de recours interne, vous pourrez faire appel aux médiateurs compétents en fonction de l'activité du litige :

- Activité CIF : Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02
Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF>.
- Activité d'assurance : La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09
Site internet : <https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>
- Activité d'IOBSP et Immobilières : Médiation de la consommation - ANM Conso 2 rue Colmar 94300 VINCENNES
Site internet : www.anm-conso.com/site/particulier.php
- Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'ANACOFI, 9 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Rémunération : Notre rémunération est constituée principalement de commissions sur frais de transaction et de gestion qui nous sont versées par nos partenaires commerciaux. Lorsque la prestation de conseil en investissements financiers est suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, nous pourrions recevoir en notre qualité de Conseil en Gestion de Patrimoine, en sus des frais de souscriptions non acquis aux OPCVM, une partie des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 60% de ceux-ci, qu'il s'agisse d'OPCVM obligataires, monétaires ou actions. Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, vous pourrez obtenir sur demande auprès de votre conseiller des informations plus précises sur cette rémunération (qui en moyenne représente chaque année environ 1% des encours clients du cabinet).

Il pourra être perçu, à titre exceptionnel et dans le cadre d'une mission particulière, des honoraires au prix de 100€ HT soit 120€ TTC/heure. Dans ce cas, la lettre de mission mentionnera les modalités de la rémunération et le client recevra un devis au préalable.

Notre environnement :

Le cabinet PYRAMIDES PARTNERS - CAMEP (Cabinet Alexandre Musso d'Expertises Patrimoniales) fait aujourd'hui partie des sociétés de « Conseil en Stratégie Patrimoniale » expérimentées et reconnues du marché. Ses consultants bénéficient d'une expérience des marchés financiers et d'une connaissance approfondie des domaines financiers, économiques, immobiliers, fiscaux et juridiques.

Nous travaillons en architecture ouverte ce qui nous permet, à travers une sélection précise et rigoureuse, de proposer à nos clients les meilleurs fournisseurs du marché.

	Partenaires	Types de produits	Mode de rémunération
Compagnies d'assurance Française et Luxembourgeoise	GENERALI, SURAVENIR, AXA, APICIL, BNP, MMA, UAF LIFE, ORADEA ...	Assurance-vie, contrat de capitalisation, Plan d'Epargne Retraite, Madelin...	Acquisition et encours
Immobilier direct	PERL, VINCI, OCEANIC, CERENICIMO...	Résidence principale, Immobilier locatif, location meublée, nue-propriété...	Acquisition Ou encours (SCPI sans frais)
Immobilier indirect	SOFIDY, PRIMONIAL, VOISIN, CORUM, NOVAXIA...	SCPI, OPCI, SCI...	
Outils de diversification Et de défiscalisation	INOCAP, MIDI CAPITAL, 123IM, VATEL, BACCHUS CONSEIL...	FIP, FCPI, FCPR, Private Equity, GFV, GFA	Acquisition et encours

Liste non exhaustive. La liste complète sera communiquée sur simple demande.

Les modes de communication utilisés par le cabinet sont :

- Les courriers pour tous les documents contractuels.
- Les mails pour l'échange d'informations et pour certains points d'activité.
- Les téléphones portables pour la signature électronique des documents contractuels avec nos partenaires.

Nous avons vocation à vous accompagner sur la durée, dans tous vos projets de création, réorganisation, développement, ou optimisation de votre patrimoine.

Nous vous remercions pour votre accueil et vous assurons de notre volonté de tout mettre en œuvre pour vous apporter une entière satisfaction.

Fait en 2 exemplaires.

Le client : Fait à : Le : Signature :	Le conseiller : Alexandre MUSSO Fait à : Le : Signature :
---	---

PYRAMIDES PARTNERS - CAMEP (Cabinet A. Musso d'Expertises Patrimoniales) - SARL au capital de 5 000 € - RCS Lyon 851 130 310

Siège : 13 route de Limonest 69380 LISSIEU Tel : 06 34 52 30 79

Adresse e-mail : alexandre.musso@pyramides-partners.fr Site Internet : www.pyramides-partners.fr

Enregistré à l'ORIAS sous le numéro : 19005119 (www.orias.fr) et membre ANACOFI-CIF : E009250 en qualité de courtier en Assurance, Conseiller en Investissement Financier (CIF), IOBSP, Carte d'Agent immobilier : CPI 3801 2019 000 041 508 CCI Grenoble sans détention de fonds